

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

l

Nombre de conseillers

- en exercice 11
- présents 9
- votants 9
- absents 2
- exclus 0

De la commune BARBAZAN

Séance du 04 juillet 2018 à 18 heures 00

Date de convocation :

21 juin 2018

Date d'affichage :

22 juin 2018

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine,
Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard

Absents : BRUNA Roger, VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Le Maire expose la nécessité de créer un poste au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe, pour la Mairie de Barbazan, pour un nombre d'heures hebdomadaires s'élevant à 35 heures.

Ce poste devrait être pourvu au 1er novembre 2018, par un agent titulaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité :
- la création du poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à 35 heures qui sera pourvu par un agent titulaire.

Ainsi fait et délibéré, au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .
Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 06 juillet 2018
Le Maire

